

EXTRAIT
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MARS 2017

Election d'un représentant du Conseil municipal pour faire partie du Conseil de la
Fondation pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées
(Statuts de la fondation, art. 9 - RCM, art. 130, lettre B)

Le Conseil municipal procède à l'élection d'une représentante au sein du Conseil
de la Fondation pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées, en
remplacement de Mme Linda de Coulon, démissionnaire (RCM, art. 130, lettre B).

Est élu :

M. Stefan GISSELBAEK (PLR)

certifié conforme

Le Secrétaire



Pascal Spuhler

Le Président



Rémy Burri